

DP0333372500017

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le / 9 AVR. 2025

# ID: 033-213303373-20250407-ADS\_DP2500017-AI

## Mairie

1 Place de la Mairie 33210 PREIGNAC

Tél: 05 56 63 27 39 Fax: 05 56 63 80 28

#### **DESTINATAIRE**

SCEA DU CLOS DE LA VICAIRIE

M. Paul MERCADIER2 VC 14 DE VEYRES33210 PREIGNAC

mairie@preignac.fr

### DP0333372500017

## Déposée le 17/03/2025

Par : SCEA DU CLOS DE LA VICAIRIE

Représenté(e) par : MERCADIER Paul
Demeurant à : 2 VC 14 DE VEYRES

33210 PREIGNAC

Pour : EXTENSION de 16.28m² d'un logement

saisonnier avec terrasse couverte

Surface de plancher créée : 12 m²

Destination : Habitation

Destination : He

Sur un terrain sis à : 2 VC N°14 DE VEYRES 33210 PREIGNAC

Cadastré : E-85 Superficie : 1116 m²

# **DECISION DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE**

Au nom de la commune par le Maire

Le Maire,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation - Garonne - Secteurs de Rions à Toulenne et de Virelade à Le Tourne approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/12/2001 et révisé le 23/05/2014,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 17/05/2017,

Vu la délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du PLUI en date du 28/06/2017, complétée par la délibération modificative du 26/09/2018,

Vu la délibération du conseil communautaire portant débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du PLUI en date du 07/07/2021,

#### DECIDE

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition sous réserve du respect des prescriptions particulières mentionnées ci-dessous.